



Une de nos promesses de campagne était de modifier et d'améliorer le plan de circulation. Nous vous avons également sollicité lors de notre dernière communication afin d'obtenir vos remarques et idées. Certains d'entre vous ont eu la gentillesse d'en proposer, nous vous en remercions.

Nous avons regroupé les idées de notre équipe, vos réflexions et choisi les plus pertinentes. Un grand merci pour votre collaboration. La commission s'est réunie trois fois en présence des conseillers municipaux de la majorité et de l'opposition. Nous avons supprimé dans un premier temps les chicanes de la rue Principale et nous modifierons les autres points qui posent problème dans un second temps. Toutes ces modifications ont été validées par la **Direction des Routes des infrastructures et des mobilités de la Collectivité Européenne d'Alsace**, (ex DDE).

PETIT RAPPEL

AVANT LA MISE EN PLACE DES CHICANES :
dangereux pour les piétons.



AVEC LES CHICANES : Zone accidentogène,
dangereuse, incitait à l'agressivité des automobilistes.



Klaxons, disputes, agressivité, accidents, bagarres, voilà ce qu'a engendrée la chicane de la rue principale. Notre solution permettra bien évidemment aux piétons, poussettes et aux personnes à mobilité réduite de circuler sur les trottoirs.

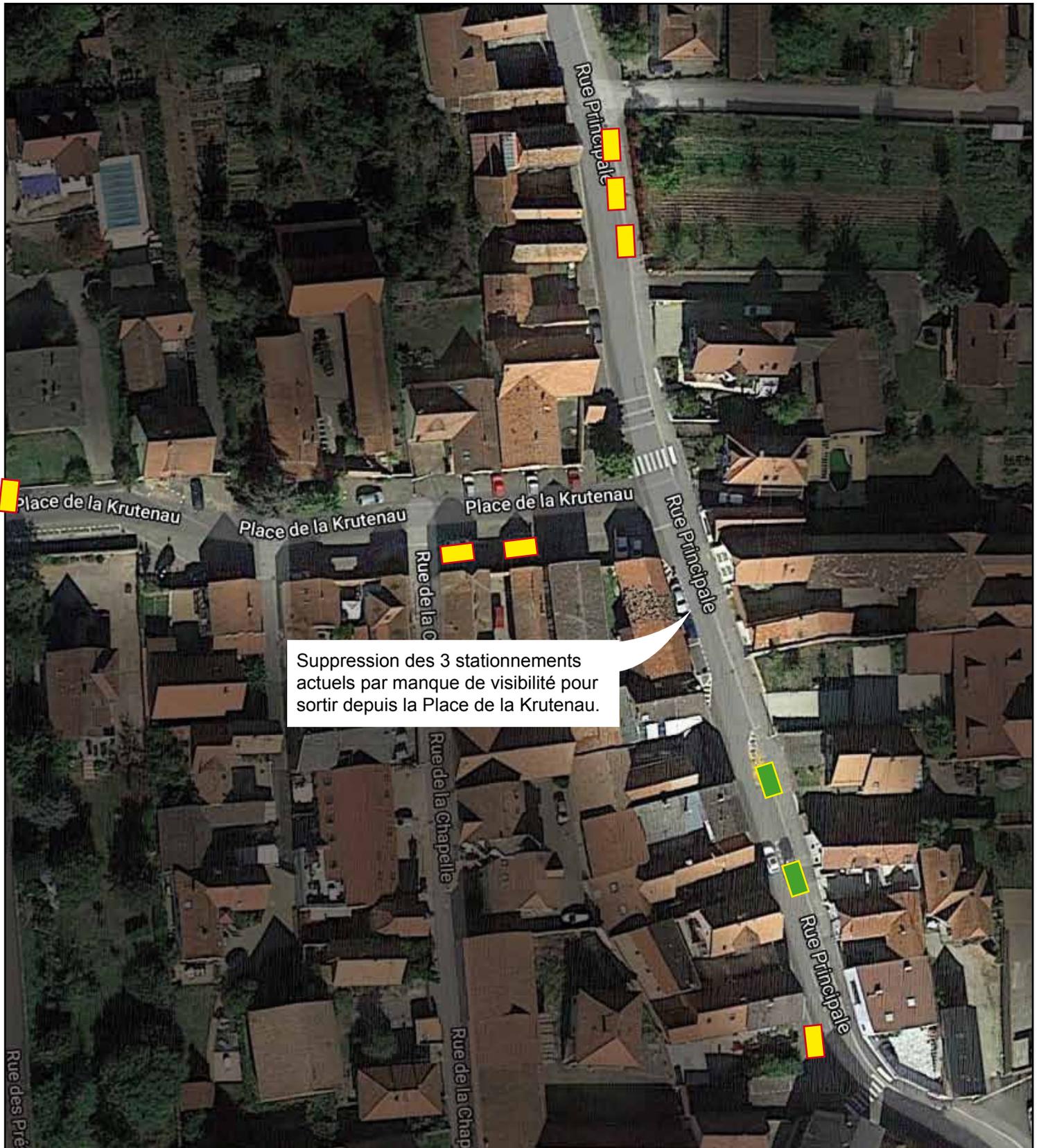
VOICI CE QUE NOUS AVONS MODIFIÉ DANS UN PREMIER TEMPS

DEUX PLACES DE PARKING SUPPRIMÉES À HAUTEUR DU N°8 RUE PRINCIPALE

Elles ont été supprimées par souci de sécurité suite aux travaux de la nouvelle résidence "Le Clos de l'Abbaye", pour permettre aux habitants d'en face de pouvoir mieux sortir de chez eux et de permettre l'accès aux jardins privés plus facilement.

CHICANE CENTRALE

Suppression d'un îlot au niveau de la seconde chicane en allant vers Dachstein et du passage à cyclistes ; TROP ACCIDENTOGÈNE.



Suppression des 3 stationnements actuels par manque de visibilité pour sortir depuis la Place de la Krutenau.

 = Mise en place de 7 nouvelles places de stationnement.

 = Places de stationnement déjà existantes.

Un emplacement de stationnement a été modifié à hauteur de la mairie et nous mettrons des miroirs aux endroits stratégiques.

Une réévaluation est prévue après plusieurs mois d'observation. Si besoin, nous referons des réajustements.



La municipalité a été la cible d'attaques et d'agressivité verbales de certains villageois. Des insultes inadmissibles ont été faites à Monsieur le Maire, alors que ni la mairie, ni ce dernier n'étaient responsables de l'implantation des gens du voyage sur ce terrain privé.

Le lundi 28 Juin 2021, notre tranquillité ainsi que notre paysage ont été troublés suite à l'installation sauvage et sans autorisation, d'une soixantaine de caravanes sur un terrain privé.

La municipalité a pris immédiatement contact avec le propriétaire du terrain afin de l'informer des faits puis de lui demander de déposer plainte suite à l'installation illicite et forcée de cette communauté.

Nous l'avons alerté sur les nombreuses plaintes de riverains mécontents qui nous étaient adressées téléphoniquement au niveau de la Mairie, concernant la venue de cette communauté.

Le propriétaire du terrain s'est engagé auprès de nous à ne pas louer son terrain.

Dès lors, nous avons pris attache avec les services de l'État qui se sont mobilisés afin de rechercher une solution adaptée avec la municipalité.

La Gendarmerie de Molsheim, la Police Pluri Communale ainsi que la médiatrice spécialisée de la Préfecture se sont déplacées à la rencontre des représentants désignés de cette communauté afin de trouver une solution à l'amiable. Cette concertation avait pour but de trouver et proposer un autre terrain pouvant accueillir ces voyageurs sur une autre commune.

Aucun terrain n'a été trouvé, malgré de nombreux appels téléphoniques auprès des différentes municipalités ou propriétaires de terrains. Les gens du voyage ne souhaitant pas quitter les lieux, une procédure judiciaire était engagée, avec le soutien de la Préfecture afin de recourir à la force publique dans le but de procéder à une expulsion.

Le mardi 29 juin 2021, nous apprenions que le propriétaire du terrain et les représentants de cette communauté avaient conclu un accord. Moyennant le paiement d'un loyer, le propriétaire a accepté et autorisé leur séjour pendant une période de trois semaines et demi.

De ce fait, la procédure judiciaire qui avait été engagée devenait caduque et la municipalité se trouvait désarmée face à cette problématique.

Nous avons alerté le propriétaire des lieux concernant les nuisances sonores, olfactives et visuelles.

La municipalité tient à préciser, que par le passé déjà, elle avait à plusieurs reprises contacté le propriétaire afin de l'alerter et le sensibiliser quant à une éventuelle installation sauvage des gens du voyage, des inconvénients liés à leur venue concernant le mécontentement du voisinage et des riverains, les dépôts sauvages et d'immondices, la pollution visuelle et olfactive, les nuisances sonores, la circulation et le stationnement...

Nous lui avons recommandé de clôturer son champ et cela à plusieurs reprises pour le bien-être collectif et la tranquillité de tous les villageois. Malheureusement nous n'avons pas été entendus, et cela au détriment des Altorfois.



Une réflexion est en cours afin de lutter contre ces installations illicites sur les différents terrains de notre commune. Nous allons nous entretenir avec les propriétaires de différentes parcelles afin qu'ils clôturent leurs champs dès l'arrivée des beaux jours, juste le temps de cette migration estivale.

Depuis, cette communauté est repartie en laissant derrière eux d'innombrables saletés, pollutions visuelles et olfactives.

Nous ferons notre possible afin d'éviter que ce type de venue et d'installation sauvage ne soit plus envisageable sur notre commune dans le but de préserver votre tranquillité et votre sécurité.



2. Nous avons fait une analyse exhaustive des dépenses à prévoir jusqu'à la fin de notre mandat.

Ceci prend en compte :

- la restauration de l'église (entre 350 000 et 400 000 € à charge de la commune),
- la restauration de l'éclairage public : la rue principale va être entièrement refaite à neuf et remplacée par de l'éclairage LED. Le chantier a débuté, la partie terrassement est terminée et la mise en place des nouveaux équipements est prévue pour fin Septembre.
- la voirie,
- le toit de l'école,
- le dépôt de pain,
- la restauration du mur d'enceinte de l'église,
- le parc informatique de la mairie et de l'école,
- le nouveau véhicule utilitaire des employés communaux, etc...

Nous avons également pris en compte les revenus exceptionnels, comme la taxe d'aménagement, le mécénat pour l'église, FNGIR avec les incertitudes que cela comporte.



4. Si nous nous comparons aux autres communes de la Com-Com, (sur la base des chiffres de 2020), Altorf se situe au milieu pour les recettes fiscales communales. Sachant que nous avons peu de recettes d'entreprises et un projet lourd devant nous (rénovation de l'église), nous sommes maintenant globalement correctement positionnés.

Ce choix d'augmenter les taxes foncières est difficile et n'est pas populaire. De l'autre côté, recourir à un nouvel emprunt comme cela a été fait par le passé de façon systématique ne serait pas responsable.

Vous pouvez compter sur nous pour maîtriser les dépenses et nous reviendrons régulièrement vers vous pour partager l'état des lieux.

1. Depuis que nous sommes élus, nous nous efforçons de rattraper le montant significatif des dettes des années passées.

Pour rappel :

- la dette payée directement par la commune est de : **105 000 €/an.**

- la dette au SIVOM payée directement par les habitants via la taxe d'habitation et la taxe foncière est de : **112 000 € / an.**

Ces dettes ne seront remboursées qu'en 2030.

Nous souhaitons, même si les taux d'intérêts sont bas, sortir de cette spirale et éviter de recourir à l'emprunt.



3. Nous avons fait une projection à 5 ans de nos dépenses/recettes et nous sommes arrivés à la conclusion que dans l'état actuel des choses, nous n'avons pas les moyens d'équilibrer le budget.

Nous avons donc décidé d'augmenter les taxes foncières communales de 10 %.

La taxe communale sur le foncier bâti inclut depuis cette année la taxe départementale en compensation de la suppression de la taxe d'habitation. Cette augmentation se traduira au final pour les particuliers par **une augmentation de 6,5% de la taxe foncière bâtie.**

DIVERS



PARCELLES ET TERRAINS

La municipalité d'Altorf a le plaisir de mettre à disposition des habitants, des jardins familiaux d'une superficie de 5 mètres de largeur sur 10 mètres de longueur moyennant une cotisation annuelle de 10€.

Ces jardins sont situés à hauteur du grand parking, à proximité de l'église.

Par le passé, des terrains communaux avaient été prêtés suite à un accord verbal entre la municipalité et des particuliers.

Malheureusement aucun bail n'encadrait et n'administrerait cette entente.

Voici la définition du Code Rural concernant les jardins familiaux :

Les jardins familiaux, sont des terrains communaux divisés en parcelles affectées à des particuliers pratiquant le jardinage pour leurs propres besoins ou ceux de leur famille, à l'exclusion de tout usage commercial.

De ce fait, nous nous trouvons dans l'obligation d'encadrer et de réglementer cette convention.

A ce jour, nous avons réalisé et délimité des parcelles et mis en place un règlement intérieur.

Ces parcelles sont à la disposition des Altorfois répondant aux critères suivants :

- Être domicilié dans la commune
- Habiter un logement ne bénéficiant pas de jardin.

Les demandes d'attribution de jardins se font auprès de la mairie par courrier ou courriel.



COPROPRIÉTÉ 9 RUE PRINCIPALE

La municipalité a été sollicitée par le Syndic de la copropriété «**Les Jardins d'Altorf**» afin de rappeler à certains villageois de respecter la propriété privée de cette résidence.

En effet, à plusieurs reprises a été constatée la présence de plusieurs personnes qui venaient observer l'avancée des travaux concernant le projet immobilier «**Habitat de l'III**».

Nous vous invitons, dès à présent, à les regarder depuis la voie publique. Merci de votre compréhension.

COMMÉMORATION DU 8 MAI



Le Maire, accompagné des Adjointes a déposé une gerbe au monument aux Morts en comité restreint.

CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET



La municipalité a pu, cette année, organiser la cérémonie du 14 juillet. Un verre de l'amitié a été offert à la population à l'extérieur de la Dîme.

Pompiers, chorale Ste Cécile, M. FURST, Maire de Molsheim, Mme JEANPERT Conseillère d'Alsace et son adjointe, et M. Le Député Philippe MEYER, étaient présents ainsi que le comité du Souvenir Français.

Les enfants du conseil municipal ont également participé à la commémoration. Une brioche a été offerte à tous les enfants ainsi qu'aux membres de la chorale Ste Cécile.



Vous étiez nombreux à y assister, merci à vous.

DIVERS

TERRAIN DE JEU

Installation d'une nouvelle maisonnette. L'ancienne avait fait son temps et risquait de blesser les enfants.



DÉPÔT DE PAIN



L'emplacement de notre futur local du dépôt de pain a été choisi en concertation préalable et avec le soutien des anciens dirigeants de la Pétanque. Leur adhésion au projet a été immédiate car c'est pour le bien de tous les villageois. Merci à eux.

MISE EN PLACE D'UN APPAREIL À PIZZAS



La municipalité a autorisé l'installation depuis fin juillet d'un distributeur de pizzas sur le parking de l'école. Il connaît déjà un très vif succès !

RAMBARDE À L'ÉGLISE



Une demande que la chorale Ste Cécile avait faite depuis plusieurs années afin de pouvoir accéder au chœur plus facilement lors de leurs répétitions et représentations. La municipalité a pu trouver une ferronnerie d'art qui a réalisé ce beau travail très fonctionnel.

SÉCURITÉ

Plusieurs citoyens nous avaient alertés d'un problème de fils électriques non sécurisés au niveau du 1er Pont en allant vers Duttlenheim. Le problème a été résolu, les fils sont en sécurité.





Église Saint Cyriaque et puits d'Altorf

Participez à la restauration de cette curiosité architecturale datant de la Révolution française.

DONS POUR L'ÉGLISE D'ALTORF :

Nous vous rappelons que la commune a fait appel à la Fondation du Patrimoine pour trouver des fonds nécessaires à la restauration de l'Église et de son Puits renaissance. Nous avons déjà récolté à peu près **10 000 €**, c'est bien, mais nous sommes très loin des **350 000 €** qu'il nous faudra pour restaurer notre beau patrimoine.

Nous avons contacté beaucoup d'entreprises des environs (à l'échelle du département) pour nous aider et continuons à chercher des aides.

Vous pouvez, vous aussi nous soutenir dans ce projet en faisant un don directement sur le site de la Fondation du Patrimoine : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-cyriaque-et-puits-daltorf> ou en allant directement déposer un chèque à la mairie d'Altorf. **Nous vous remercions d'avance pour votre aide.**

ET SI ON DINAÎT AU CŒUR DU PATRIMOINE : SOIRÉE DU 22 JUILLET À ALTORF

L'Office de Tourisme de Molsheim et la commune ont organisé une expérience unique :

Une découverte patrimoniale et gustative inédite dans le jardin de l'Abbaye d'Altorf avec notre chef talentueux du restaurant Le Bénédictin et une sélection de vins en harmonie avec le menu proposé par une vigneronne de Wolxheim.



Une découverte artistique de notre patrimoine a également été proposée grâce à une mini visite guidée de l'église et à la présence de deux comédiens. Cette soirée a connu un vif succès.

ECOLE

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

En raison du contexte sanitaire, le conseil municipal des enfants, n'a pas pu se réunir avant le 7 avril.

Les enfants ont décidé de débiter leurs actions par la diffusion d'un tract pour sensibiliser les propriétaires de chiens à plus de civisme. Bravo à nos jeunes pour leur investissement et autres projets à venir.



COURRIER DES ENFANTS À MONSIEUR LE MAIRE

Les enfants ont travaillé sur l'énergie et grâce aux sondes, ils ont découvert que les températures de l'école étaient trop élevées comparées aux températures ambiantes.

Ils ont également constaté que la pression de l'eau était trop élevée aux robinets dans les toilettes des garçons.

Ces observations ont été prises en compte et appliquées. Merci à eux.

EFFECTIF PRÉVU DES CLASSES RENTRÉE 2021/22

- Classe de **PS / MS** : 9 PS - 15 MS
= **24** élèves avec Mme **BEYER**
- Classe de **PS / GS** : 9 PS - 13 GS
= **22** élèves avec Mme **LEHMANN**
- Classe de **CP / CE1** : 11 CP - 9 CE1
= **20** élèves avec Mme **NEHLIG**
- Classe de **CE1 / CE2** : 8 CE1 - 13 CE2
= **21** élèves avec M. **KOESTEL**
- Classe de **CM1 / CM2** : 12 CM1 - 17 CM2
= **29** élèves avec Mmes **HECKMANN / HERRMANN** (le vendredi)



EFFECTIF TOTAL : **116 ÉLÈVES**

ASSOCIATIONS

TENNIS



L'association a organisé un nettoyage de printemps aux abords des terrains.

PÊCHE



L'association a organisé le 26 mars et avec l'aide des enfants de l'école, un nettoyage de printemps depuis la rive droite du Mittelbach entre la confluence avec l'Altbach et le lavoir (rive gauche de l'Altbach) au niveau du pont de l'aire de jeux à la frayère à brochets. Des saules ont également été plantés.

AS ALTORF

ETAPE BLEU COEUR DU 13 AU 17 JUILLET :

Organisé par l'AS ALTORF. Opération de solidarité associant 2 clubs de football l'ES CHARQUEMONT et l'AS ALTORF en faveur de 2 enfants malades Noam et Matéo. 250 km à vélo reliant l'Alsace et le Doubs.



L'Etoile Sportive de Charquemont et l'Association Sportive d'Altorf sont deux clubs liés sportivement depuis quatre années. Ils ont monté un projet caritatif qu'ils ont baptisé « **Etapes Bleu Cœur** ». Le but était de parcourir 250 kilomètres à VTT pour récolter des fonds en soutien à Noam 3 ans touché par une leucémie en voie de guérison et Matéo, 11 ans touché par une hépatite immune de type APECED.

La manifestation s'est déroulée du **13 au 17 juillet 2021**. Le top départ était donné le 13 juillet à Altorf par une soirée tartes flambées animée musicalement et conclue par un feu d'artifices à la MTL.

Le 14 juillet, après le petit déjeuner offert par la commune d'Altorf, les 21 vététistes et 5 accompagnateurs se sont lancés pour parcourir les 250 kilomètres les reliant à Charquemont dans le Doubs.

M. le Maire Bruno EYDER, les adjoints Anne-Marie SEYFRITZ et Bernard RAULIN ainsi que le conseiller Éric BLANCHE, en présence de Noam et Matéo, ont coupé symboliquement le ruban tricolore de départ.



Les cyclistes pour cette première étape, parcourent 74 km en 5 heures pour arriver à Volgelsheim. M. le Maire Philippe MAS et ses conseillers ont fait un accueil remarquable avec un verre de l'amitié et un don.

Le 15 juillet, direction Grandvillars, territoire de Belfort, étape la plus longue avec 94 kilomètres au compteur ! Le déjeuner est pris à Zillisheim près de Mulhouse, offert par un Altorfois d'origine, Jean-Philippe Bernhart. Après plus de 6 heures de vélo, sous la pluie et le vent, arrivée à destination et accueilli par M. le Maire Christian RAYOT qui met à disposition le gymnase afin d'y passer la nuit.

M. Gilles BLANCHOT vice-président du Centre Cycliste d'Etupes, touché par cette action, offre l'apéritif avant d'aller dîner dans un restaurant.

Le 16 juillet, direction Belleherbe dans le Doubs. L'équipe est invitée à prendre le petit déjeuner dans l'entreprise Sofinther d'Etupes.

L'US Pont de Roide, club de football où évolue Matéo, a offert le repas de midi.

Arrivée à destination en fin d'après-midi. M. le Maire Philippe FRANCHINI offre l'apéritif et le repas dans la salle des fêtes.

Le 17 juillet, dernière étape reliant Belleherbe à Charquemont. Après le petit déjeuner offert, une cinquantaine de cyclistes et une escorte de motards pour la sécurité, les rejoignent.

Arrivée à Maiche où M. le Maire Régis LIGIER et un conseil municipal offrent l'apéritif et une collation.

L'après-midi Mme la Présidente du Doubs Christine BOUQUIN donne le départ.

Un vélo à assistance électrique est prêté à Noam et à son papa ; et Matéo, à la force de ses jambes, les rejoint pour franchir la ligne d'arrivée à Charquemont.

Mme la présidente du Doubs Christine BOUQUIN, M. le Maire Roland MARTIN, les conseillers municipaux, les associations du villages, M. Omar DAF entraîneur du FC Sochaux Montbéliard, les Charquemontois et les Altorfois venus en nombre, les accueillent sous les hourras et bravos.

Une soirée festive conclut cette aventure avec démonstration de modélisme, danse, chant et feu d'artifices. Les chèques sont remis aux deux familles avec un montant provisoire de **4500 €** pour chaque enfant.

Quelques chiffres :

254 kilomètres parcourus,
1733 mètres de dénivelé positif,
17 heures passées sur le VTT,
4 chutes,
3 crevaisons et quelques problèmes mécaniques,
0 blessure, et surtout **0** abandon !!!

Bravo aux vététistes :

Alice, Laurine, Ghislain, Samuel, Johann, Christian, Jean-Charles, David, Jonathan K., Jonathan M., Hugo U., Hugo F., Arnaud, Christophe, Jeremy, Loic, Arsène, Nicolas, Frédéric, Dominique et Joël.

Merci aux accompagnateurs Andrée et Régis (grands parents de Matéo), Maxime et Romain.

Immenses mercis aux élus, sponsors, bénévoles, anonymes, présidents d'associations et généreux donateurs et aux organisateurs.

Cette aventure aura soudé les liens entre les deux clubs de l'ESC et de l'ASA, mais aura également permis de croiser des personnes exceptionnelles avec de gros cœurs, de nouer des amitiés fortes.

ILS L'ONT FAIT, ILS Y SONT ARRIVÉS, ENSEMBLE !



VIVE L'ETOILE SPORTIVE DE CHARQUEMONT ET L'ASSOCIATION SPORTIVE D'ALTORF.

BIBLIOTHÈQUE

La mairie va acquérir et offrir à la bibliothèque un nouvel ordinateur et une nouvelle imprimante.



FÊTE DE LA MUSIQUE

La Fête de la musique, organisée chaque année par les Amis de l'Abbaye, a eu lieu le dimanche 20 Juin au Jardin de l'Abbaye. Bravo à tous les bénévoles pour l'organisation.



CLUB DE L'AMITIÉ



Le club a repris ses activités en juillet, il se réunira tous les premiers jeudis du mois les après-midis. Monsieur le maire, accompagné d'Anne-Marie Seyfritz a fait une apparition surprise.

Un beau moment d'échange et de convivialité. Le Club est prêt à accueillir de nouveaux membres.

CHORALE STE CÉCILE

Recherche des membres.

Vous aimez chanter, vous êtes organiste, vous êtes chef de chœur, alors, plus d'hésitation, venez rejoindre la chorale Sainte Cécile d'Altorf composée d'une quinzaine de choristes.

Répétitions les mercredis de 20h00 à 21h30 à la Grange Dîmière - Cour de la Dîme

Contact :

Danielle SEYFRITZ, présidente : fabien.seyfritz@sfr.fr

06 85 88 81 81

Sylvie KRAUTH, secrétaire : skrauth@laposte.net



DIVERS

DERNIER JOUR D'ÉCOLE



La municipalité a offert aux enfants des glaces et des tickets de manège pour la fête du village des 6, 7 & 8 août. Un beau moment de gourmandise et de plaisir pour nos heureux enfants.



DÉFIBRILLATEUR



Un deuxième défibrillateur a été posé à côté de l'église près de l'entrée du jardin de l'Abbaye.

ECLAIRAGE PUBLIC

Des travaux ont débuté depuis le mois de juillet pour remplacer nos vieux lampadaires devenus défectueux rue Principale.



TOMBOLA FÊTE DU VILLAGE



Il fallait deviner quel était le poids du panier garni exposé par l'AS Altorf lors de la fête du village organisée le week du 8 Août dernier. Ce panier, offert par Monsieur le Maire, pesait 23 Kg et a été remporté par M. **DREYER** Joël. Bravo à lui.

L'argent récolté servira à financer les travaux de l'Église. Merci également à l'AS Altorf pour son don.

FÊTE DU VILLAGE

La municipalité a organisé à l'occasion de la fête patronale St. Cyriaque, une fête du village le week-end du 6, 7, et 8 Août.

Dix manèges étaient présents sur le parking de la MTL durant les trois jours à partir du Vendredi 6 au soir : Chamboule Tout, Pêche aux canards, Tagada, Carrousel, Punching Ball, Trampoline, Auto Box, Pincés cadeaux, Confiseries, ...



Le samedi 07 dans l'après-midi, un marché des artisans était installé le long du terrain de foot.

En soirée l'AS ALTORF a proposé des tartes flambées, et à 22H45, la municipalité a tiré un feu d'artifices.

Le Dimanche 08 :

- 10h00, dernière messe animée par le père Augustin.
- Fête foraine et marché des artisans qui ont eu un vif succès.
- Barbecue à midi et petite restauration organisés par l'AS ALTORF + tombola pour notre Église.



RAPPELS & DIVERS

STATIONNEMENTS

Nous demandons aux propriétaires de rentrer si possible leurs voitures dans leur cour.



Nous vous rappelons qu'il y a un grand parking disponible à côté de l'église.

Nous vous demandons de bouger régulièrement votre véhicule afin de pouvoir effectuer une rotation pour le stationnement.

BRUITS DE VOISINAGE / TRAVAUX D'EXTÉRIEURS



Autorisés du :
LUNDI AU SAMEDI
DE 7H À 19H.

Concernant le nettoyage des trottoirs et caniveaux, nous vous rappelons que tout comme pour la neige en hiver, les propriétaires sont tenus de les maintenir propres. Il en va de même pour les haies qui empiètent sur l'espace public.

Il est vrai que nous avons connu une année exceptionnelle en terme de pluie et la réglementation sur l'utilisation des produits phytosanitaires s'est endurcie.

Nous vous informons également que nous allons faire passer prochainement une balayeuse dans les rues de notre commune.

HORAIRES À RESPECTER POUR JETER SES BOUTEILLES EN VERRE

Afin d'éviter les nuisances sonores, la dépose de votre verre dans les conteneurs à tri, doit se faire entre **7h00 et 20h00**, ni les dimanches et les jours fériés.

Une affiche a été mise en place sur les conteneurs afin de vous en informer.

Merci de respecter ces consignes pour le bien des villageois habitant juste à côté.

Les conteneurs de la cour de la dîme posent problème. Si vous avez des idées (regroupement, autre emplacement, enterrer les bennes, etc..) n'hésitez pas à nous en faire part.



COMMANDES FIOUL & PELLETS

Possibilité de commandes groupées de fioul & pellets à tarif préférentiel.

Si intéressé, merci de préciser le type de combustible ainsi que la quantité souhaitée par mail :

mairefuel@gmail.com

ou par téléphone au : **07 68 72 94 10**

N'hésitez pas à laisser un message.

La prochaine commande groupée aura lieu fin octobre / début novembre.



MOT DE L'OPPOSITION

La liste d'opposition conduite par M. René BAAS, M^{me} Agathe LACOUTURE et M. Christian FOESSER a été consultée, mais n'a pas souhaité communiquer.



CRÉDIT MUTUEL

À l'unanimité des membres du Conseil Municipal, il a été décidé de ne pas racheter le bâtiment, car il aurait fallu investir **160 000 € HT** hors travaux de remise en état et frais de notaire.

DEFENSEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET ANIMAUX SAUVAGES



L'un de nos agriculteurs, M. Laurent VETTER se bat pour préserver la nature en favorisant la biodiversité. Il s'est tourné vers la culture extensive et bio.

Il a construit et installé deux nichoirs afin que deux couples de chouettes effraies puissent y séjourner. Sa grange abrite aussi une nichée de faucons crécerelles avec quatre petits, il a également installé des nichoirs pour les chouettes hulottes et chevêches.

Saluons cette belle initiative !

DIFFUSION PAPIER ALTORFER'NEWS

Par soucis d'écologie et d'économie, la municipalité souhaite savoir si certains de nos concitoyens désirent ne plus recevoir le bulletin communal en version papier.

Ceux qui le souhaitent peuvent le consulter en version dématérialisée sur le site de la commune.

Vous serez informés par mail lors des prochaines diffusions.

Merci de nous en faire part auprès de la mairie.



NOS JEUNES DIPLÔMÉS

Nous demandons aux jeunes qui ont eu un diplôme en cette fin d'année scolaire de se signaler en mairie.

Ils seront mis à l'honneur lors d'une petite réception.



RECHERCHE DESSINATEURS EN HERBE



Si des personnes du village, jeunes ou âgées, ont un certain talent pour dessiner, nous souhaitons les mettre en avant afin de figurer sur nos bulletins communaux.

La seule règle à respecter sera de dessiner un endroit, lieu, paysage de notre beau village.

RDV À VENIR



Certains d'entre vous ont déjà pu découvrir cette manifestation tous les mercredis matins depuis le 2 juin.

Nous avons modifié les horaires qui correspondent mieux à certaines personnes. Nous vous rappelons qu'il y a une dizaine de stands qui vous y attendent. Venez nombreux les découvrir.



MARCHE AUX PUCES MAINTENU

Organisé par l'AS Altorf **le dimanche 5 Septembre 2021 à la MTL.**

Buvette et petite restauration, tartes flambées sur place.

Réervations et renseignements :

MAETZ Huguette **03 88 38 36 37** ou **06 35 55 91 08**

MEYER Joël **06 82 53 58 19**

MULLER Romain **06 17 20 13 76**



CROSS DÉPARTEMENTAL DES POMPIERS

Samedi 11 septembre 2021

VÉLO TOUR

Dimanche 19 septembre 2021, organisé par la COMCOM.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Samedi 18 & dimanche 19 septembre 2021

Pour découvrir le programme des journées du patrimoine à Altorf, vous pouvez vous rendre sur le site de la commune.

Organisé avec le concours des Amis de l'Abbaye et du Patrimoine Historique d'Altorf.

DONNEZ VOS «SOUTIFS»

Le symbole de cet événement pour l'édition 2021 sera une campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

Une collecte est organisée à partir du 1^{er} août et destinée à la réalisation d'une guirlande symbolique en soutien aux femmes atteintes de cancer du sein dans le cadre d'octobre rose.



Vous pouvez dès à présent déposer vos soutiens-gorges à la mairie.

GRANDS ANNIVERSAIRES

Bon Anniversaire !

- 06/05 : **MEYER Bernard 80 ans**
- 12/05 : **GARCIA Carmen 85 ans**
- 21/06 : **GEISTEL Marie-Alice 91 ans**
- 28/06 **GRAEF Raymond 90 ans**
- 03/08 **ALEXANDRE Robert Auguste 94 ans**
- 12/08 **MUHLBERGER Joséphine 80 ans**
- 29/09 **BARTH Joseph 90 ans**



01/06 : **SIEFFERT Jeannette 90 ans**

NOCES D'OR 50 ANS



7 MAI

Sylviane et André **MUNCH**



- 6 Août : Jacqueline et Marc **BULBER**

MARIAGES

- Carine **SCHUTZ** & Denis **TROTZIER** unis le 12/06
- Léna **DEPOUTOT** & Raphaël **WEBER** unis le 24/07
- Margarita **GARCIA** & Alain **SCHWAB** unis le 14/08



NAISSANCES

- Naëlle **STRAUCH** née le 27.04
- Tyllo **DEPOILLY** né le 21/06
- Ruben **MURTA MARQUES** né le 10/07
- Lise **MOLET** née le 14/07
- Axel **WAGNER** né le 19/07
- Mathis **MEYER** né le 27/07
- Emma **ADOLPH** née le 09/08



DÉCÈS

- Anne-Marie **KOPP** le 19.04
- Marcel **ARNOLD** le 21.04
- Joséphine **DREYER** le 21.05
- Richard **KOPP** le 06.05
- Irène **SCHAEFFER** le 28.05
- André **HALDRIC** le 04.06
- Marie-Anne **MEPPIEL** le 20.08
- Fernand **SPEHNER** le 21.08

